



COMMUNE DE GRANDVILLARD



Bulletin d'information

faisant office de convocation à l'Assemblée communale du 8 juillet 2020

numéro 86 – juin 2020



Pose de nids artificiels pour hirondelles (action du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut)

Le mot du syndic

Voici quelques semaines que nous sommes en train de sortir prudemment de cette pandémie qui a frappé la planète entière et qui laissera des traces indélébiles au niveau humain, économique, social et sociétal.

Notre confort de vie d'avant le Coronavirus a été bouleversé. Notre façon de vivre et notre méthode de travail ont dû être adaptées. Le confinement a modifié nos relations humaines sans précédent. Des mesures drastiques ont été prises par les autorités affectant nos libertés habituelles. Sur le plan local, les différentes restrictions ont été, en règle générale, bien respectées.

De belles actions sont à relever à l'instar de la Société de Jeunesse qui s'est mise à disposition des personnes âgées pour faire les courses ou les livraisons à la déchetterie. Des bénévoles ont spontanément repris la livraison des repas aux personnes âgées, les livreurs habituels n'étant plus habilités à le faire. L'entraide des voisins est également une particularité de nos villages campagnards. Contrairement aux grandes villes où certaines personnes restent, dans de telles circonstances, isolées et livrées à elles-mêmes, chez nous chacun a le sens de la solidarité et s'inquiète du bien-être de ses proches ou de ses voisins.

Nos commerces locaux sont une plus-value très appréciée par les habitants de notre village. Quelle chance avons-nous de pouvoir compter une boulangerie-épicerie, une boucherie et deux laiteries ! Bravo à eux d'avoir mis en place les mesures nécessaires pour continuer à servir leur fidèle clientèle.

Je remercie vivement toutes les personnes qui se sont engagées à tous niveaux pour traverser cette période particulière. Ensemble, nous avons passé ce cap difficile avec une certaine sérénité. Bon rétablissement à ceux qui ont été infectés par ce malheureux virus que nous allons « virer » au plus vite grâce au respect des consignes de l'OFSP et de l'OCC.

L'adoption d'un nouveau règlement communal sur l'eau potable est l'un des points importants du tractanda ci-contre. Des adaptations imposées par la nouvelle loi cantonale influencera sensiblement la méthode de facturation actuelle. Pour une bonne compréhension des modifications, je vous recommande vivement de prendre part à notre prochaine assemblée.

Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches !

Daniel Raboud, Syndic

Plan de protection pour la tenue de l'assemblée communale

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'assemblée se tiendra à la **Halle militaire (Centre DCA)**.

Parking : parking du terrain de foot et le long de la route de sorte à ne pas gêner les autres usagers.

Les **mesures de protection** édictées par l'OFSP le 5 juin dernier seront appliquées et nous vous prions de suivre et respecter les **consignes** mises en place par le personnel communal, notamment les règles d'hygiène et la distance de 2 mètres.

Ouverture des portes dès 19h30 : désinfection des mains, distribution du masque (port du masque fortement recommandé), récolte des coordonnées (nom, prénom, No de téléphone), distribution du No de la place.

Au vu des circonstances, nous regrettons que la traditionnelle **verrée** ne pourra être offerte à l'issue de l'assemblée. Aussi nous vous invitons à quitter les lieux après l'assemblée de sorte à éviter tout attroupement inutile.

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le :

**mercredi 8 juillet 2020, à 20h00
à la Halle militaire (Centre DCA, Route des Auges 27)**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 27 novembre 2019 (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
2. Comptes 2019 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés au Bureau communal)
 - 2.1. Comptes de fonctionnement
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.2. Comptes des investissements
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. Financement des travaux du chalet des Tservettes
4. Adoption du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
5. Adoption du Règlement communal des finances (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
6. Composition du conseil communal pour la législature 2021-2026
7. Approbation des modifications des statuts de l'Association Régionale la Gruyère (ARG)
8. Approbation des statuts de « Option Gruyère », nouvelle association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère
9. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

Comptes 2019 (bilan, fonctionnement, investissements)

		Solde au 31.12.2018	Mouvements Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2019
1	Actif	5'402'473.65	588'068.44		5'990'542.09
10	Disponibilités	893'650.59	728'146.12		1'621'796.71
11	Avoirs	1'135'654.10		57'672.75	1'077'981.35
12	Placements	464'849.40		125'618.47	339'230.93
13	Transitoire	176'034.81		136'500.16	39'534.65
14	Investissements	2'511'277.75	188'713.70		2'699'991.45
15	Prêts et participations permanentes	221'007.00		9'000.00	212'007.00
2	Passif	5'402'473.65	579'149.45		5'981'623.10
20	Engagements courants	266'090.25		70'539.55	195'550.70
22	Dettes à moyen et long terme	3'174'437.00	154'433.00		3'328'870.00
25	Passifs transitoires	153'507.00		29'064.65	124'442.35
28	Réserves	885'982.70	524'320.65		1'410'303.35
29	Fortune nette	922'456.70			922'456.70
	Ensemble des actifs	5'402'473.65	588'068.44		5'990'542.09
	Ensemble des passifs	5'402'473.65	579'149.45		5'981'623.10
	Excédent des actifs				8'918.99

Comptes de fonctionnement (par dicastères)		Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	636'646.59	248'958.60	636'940	229'760	608'926.24	249'979.96
1	ORDRE PUBLIC	102'509.55	112'259.50	66'074	60'000	52'054.40	62'055.35
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'399'828.90	390'626.30	1'373'557	364'197	1'312'524.25	370'116.80
3	CULTURE ET LOISIRS	112'009.85	232.70	121'882	330	123'619.55	332.70
4	SANTE	267'866.25	4'051.65	268'544	4'410	258'258.60	7'115.95
5	AFFAIRES SOCIALES	445'524.25	7'285.00	423'537	0	437'093.75	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	249'595.30	58'853.05	249'381	53'000	224'417.85	58'454.35
7	PROTECTION + AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	454'214.55	354'883.65	442'123	348'256	450'073.25	353'181.25
8	ECONOMIE	648'036.65	651'263.02	571'520	532'300	768'978.00	759'644.92
9	FINANCES ET IMPOTS	984'465.54	3'481'202.95	536'401	3'014'145	595'269.76	2'910'977.10
	Total des charges	5'300'697.43		4'689'959		4'831'215.65	
	Total des revenus		5'309'616.42		4'606'398		4'771'858.38
	Excédent de charges				83'561		59'357.27
	Excédent de revenus	8'918.99					

Compte	Libellé	Dépense adoptée par l'assemblée communale du	Budget 2019	Crédit voté	Charges 2019	Produits 2019	Coût final des investissements	Total intermédiaire des investissements en cours
140	Police du feu							
140.506.01	Achat de véhicules et de motopompes	29.11.2017	82'800.00	82'800.00	68'398.95		-	68'398.95
290	Administration scolaire, Grandvillard							
290.503.00	Construction et rénovations de bâtiments scolaires	05.12.2018 08.05.2019	140'000.00	140'000.00	140'497.50			130'497.50
290.669.00	Participation de tiers					10'000.00		
290.606.01	Participation à la vente de véhicules					18'402.75	-18'402.75	
291	Administration scolaire, Cercle scolaire							
291.606.00	Vente bus scolaires					48'000.00	-48'000.00	
620	Routes communales et génie civil							
620.501.12	Réfection Route de la Ria	29.11.2017 05.12.2018	245'000.00	272'000.00	200'605.60		204'105.60	
620.501.13	Réfection pont de la Taouna	05.12.2018	210'000.00	210'000.00	45'047.95		45'047.95	
620.501.14	Réfection routes diverses	05.12.2018	53'000.00	53'000.00	50'798.10		50'798.10	
620.631.00	Participation de tiers					2'000.00	-2'000.00	
700	Approvisionnement en eau							
700.610.00	Taxe des raccordements					2'000.00		
710	Protection des eaux							
710.610.00	Taxes de raccordement					17'190.00		
760	Lutte contre la pollution de l'environn.							
760.500.00	Investigation des sites pollués	03.12.2014		26'000.00				30'490.60
943	Chalets et alpages							
943.503.00	Assainissements chalets et alpages	05.12.2018	34'000.00	34'000.00	6'779.55			6'779.55
945	Divers – autres immeubles							
945.500.01	Frais de vente de terrain	05.12.2018	15'000.00	15'000.00	6'902.40		6'902.40	
945.501.00	Aménagement zone à bâtir Saudillet	15.04.2015 + 29.11.2017	516'000.00	516'000.00	1'375.10			640'556.50
	Totaux				520'405.15	97'592.75		
	Excédent de charges					422'812.40		